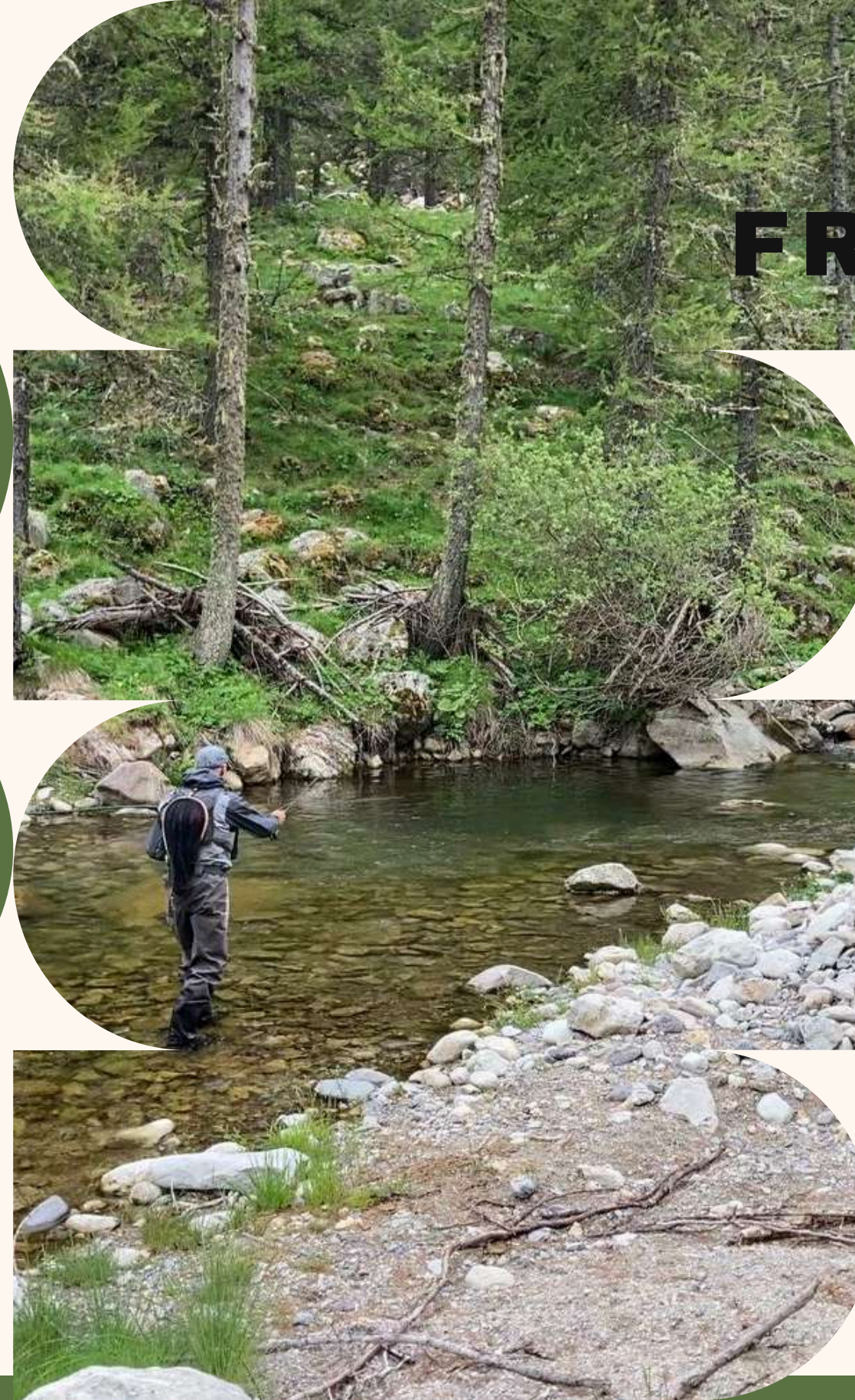




**LE SAMEDI 6  
ET DIMANCHE  
7 JUIN 2026**

**VALLÉE DE LA  
HAUTE ROYA**



# **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PECHE A LA MOUCHE**

## ***PROMOTION NATIONALE***



**Soldarini Fly Tackle**



**VILLE DE NICE**





# Sommaire

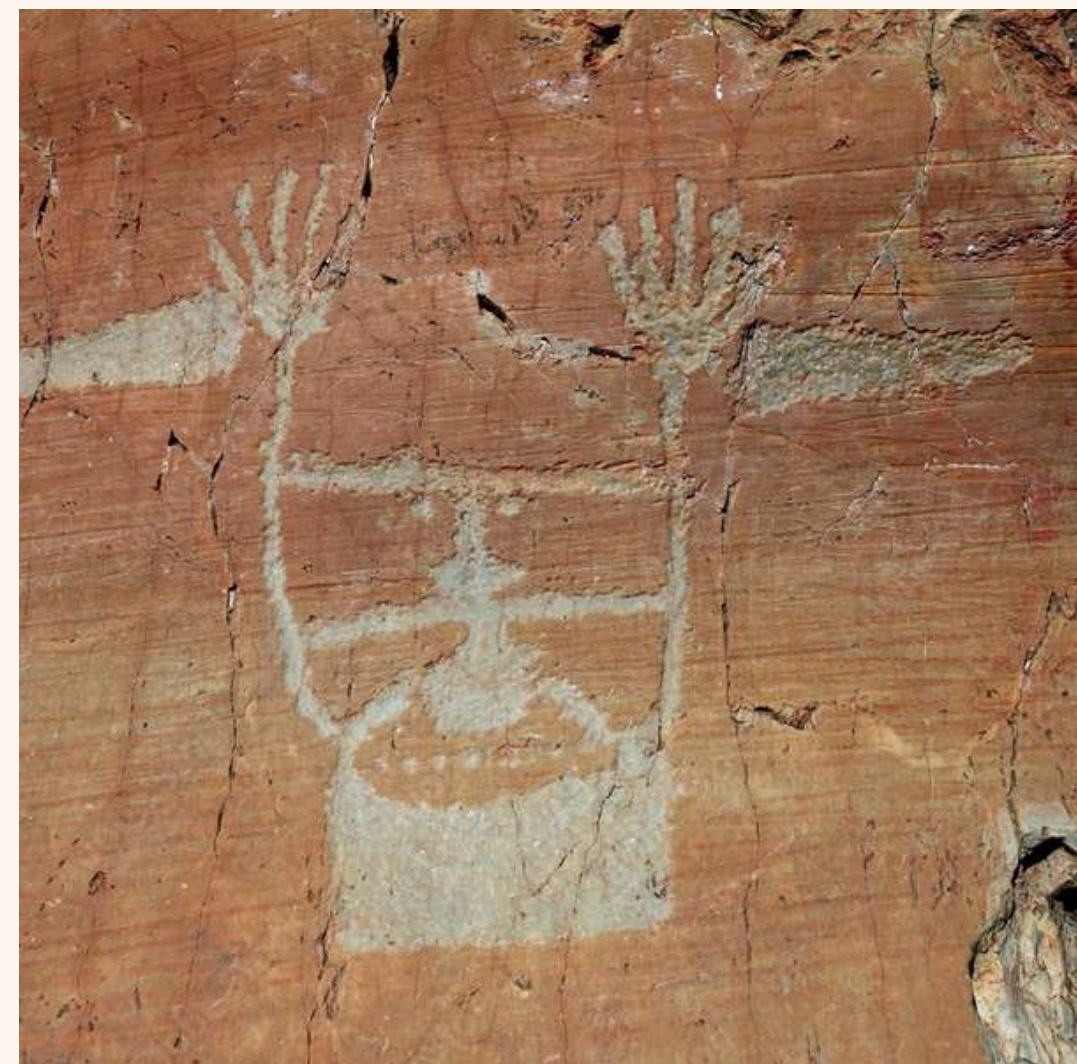
Présentation Vallée des Merveilles	01
Date de la compétition	02
Organisation de la compétition	02
Situation géographique de la Vallée de la Roya	03
Communes concernées par la compétition	04
Lieu d'accueil et de regroupement des compétiteurs	05
Personnes à contacter	06
Déroulement de la compétition	07-08
Cartographie générale du parcours	09
Hébergements	10
Frais d'inscription à la compétition	11
Frais de participation au repas	11
Règlement de la compétition	12



## La Vallée des Merveilles

Nichée dans le Parc national du Mercantour, la Vallée des Merveilles impressionne par ses paysages sauvages et ses milliers de gravures rupestres datant de l'âge du Bronze.

Entre lacs, torrents et roches sculptées par le temps, elle offre un cadre unique pour une pêche technique, en pleine nature préservée.





## Date de la compétition

Une manche du championnat de France de Pêche à la mouche, PN rivière aura lieu dans la Vallée de la Roya le :

**Samedi 6 et 7 Juin 2026**

**Cette manche rivière contrairement au format habituel se déroulera sur 2 jours**

## Organisation de la compétition



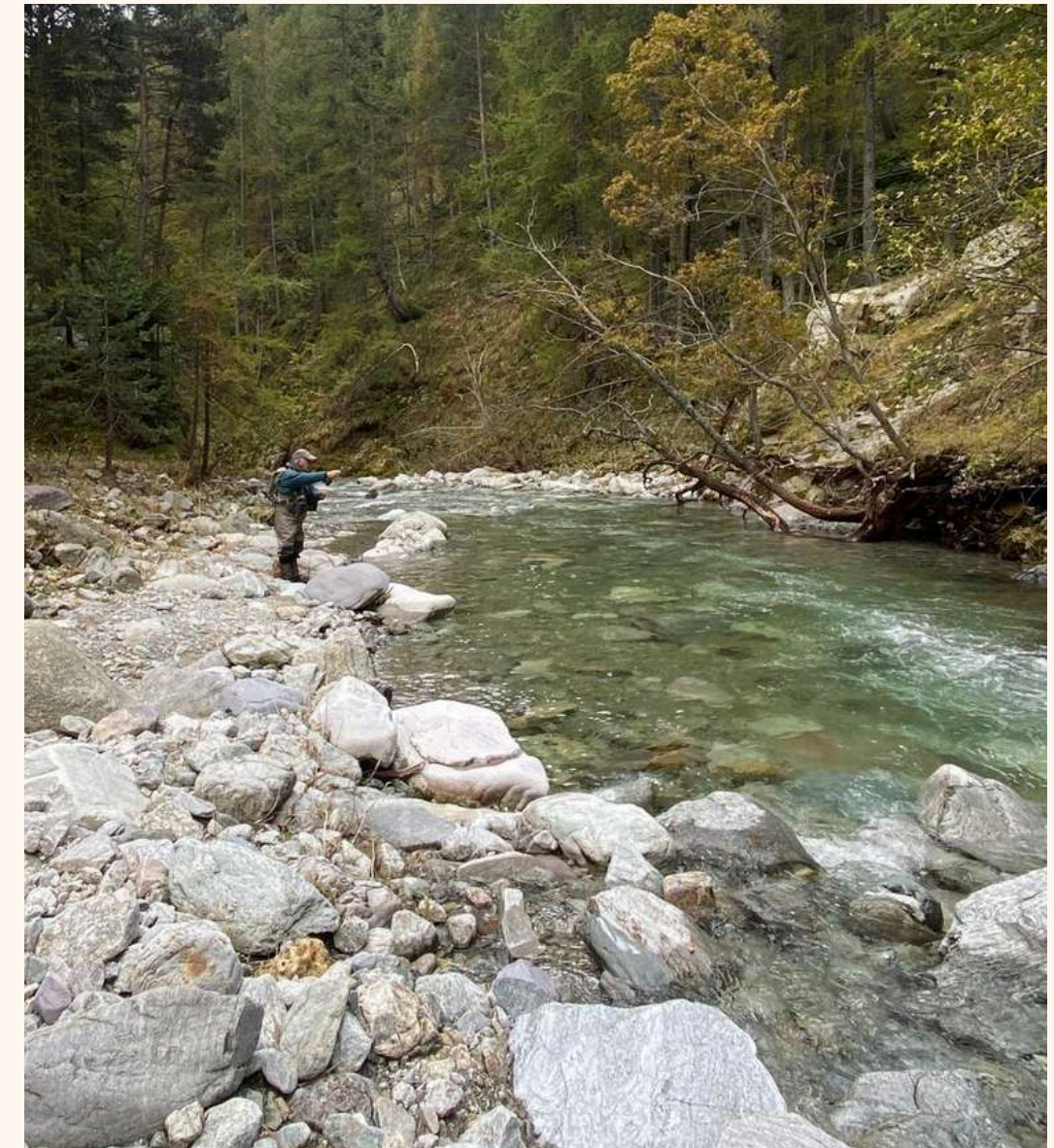


## Communes concernées par la compétition

La compétition aura lieu sur le bassin versant de la haute Roya sur la commune de Tende

## Les rivières pêchées lors de la compétition seront :

- Le vallon de Casterino
- La haute roya en amont de Saint Dalmas de tende jusqu'au pont des 14 arches
- Le vallon de la Minière





## Lieu d'accueil et de regroupement des compétiteurs

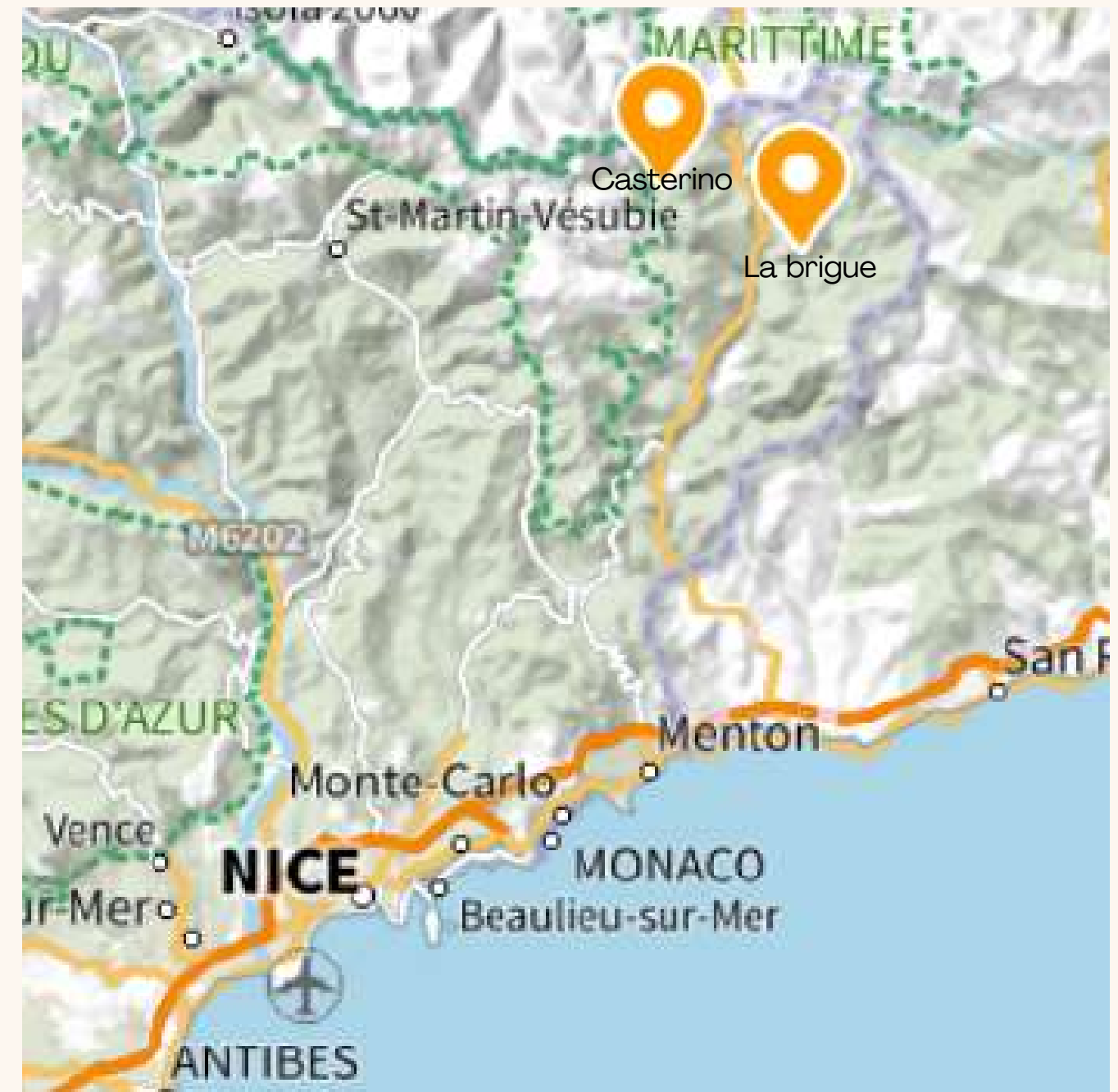


Photo: Casterino

- Les participants à la compétition peuvent organiser leur hébergement de manière indépendante. Parmi les options disponibles à proximité du site, on trouve l'Auberge Val Casterino et l'Auberge Sainte Marie-Madeleine . Pour plus d'informations sur ces établissements et d'autres hébergements dans la région, veuillez consulter le site de l'Office de Tourisme de Tende. (page 10)



## Situation géographique de la vallée de la Roya





## Personnes à contacter

### Les organisateurs



#### **GPS de Nice**

##### **Nardini Sylvain**

Président  
06 73 18 24 53  
nardinisylvain@gmail.com

##### **Daumas Didier**

Président Adjoint  
06 81 82 48 99  
daumasd@orange.fr

##### **Peirera Hugo**

Adhérent  
06 21 38 37 30  
hugoalexpeixoto@gmail.com

## Soutien général à l'organisation



#### **Association des pêcheurs de Tende**

##### **Leja Cyrille**

Président  
Mail: peche.tende@gmail.com

## Appui technique et logistique



#### **Fédération Française de Pêches Sportives**

##### **Nardini Sylvain**

Responsable Sport  
Mail: sportffpsmouche@gmail.com

##### Daniel Mortemousque

Responsable PN FFPS  
Mail: pnriviereffpsmouche@gmail.com



## Déroulement de la compétition

- Le nombre de compétiteurs est limité à 21.
- La durée de pêche par compétiteur sera de 9 heures sur les 2 jours de compétition.
- Deux manches de 3 heures le samedi et une manche de 3 heures le dimanche matin , chaque rotations comprendra 2 sessions de 1h30 dans la mesure du possible.

VENDREDI 23 mai 2025	
18H00	Accueil des compétiteurs à l'office du tourisme Casterino
18H30	Tirage au sort des parcours par le responsable du dept sport.

SAMEDI 24 mai 2025	
6H30	Petit-Déjeuner
7H00-7H15	Rappels généraux : Réglementation, sécurité... Distribution du matériel de contrôle * Synchronisation des horloges Une caution de 10 € sera demandée et rendue après récupération du matériel.
9H00-12H00	1 ère manche
13H00	Pause repas Distribution des paniers repas Récupération feuille de marque 1er manche Distribution feuille de marque 2ème manche
15H00-18H00	2ème manche
19H30	Récupération feuille de marque 2ème manche
20H00	Résultats intermédiaires + Repas de gala

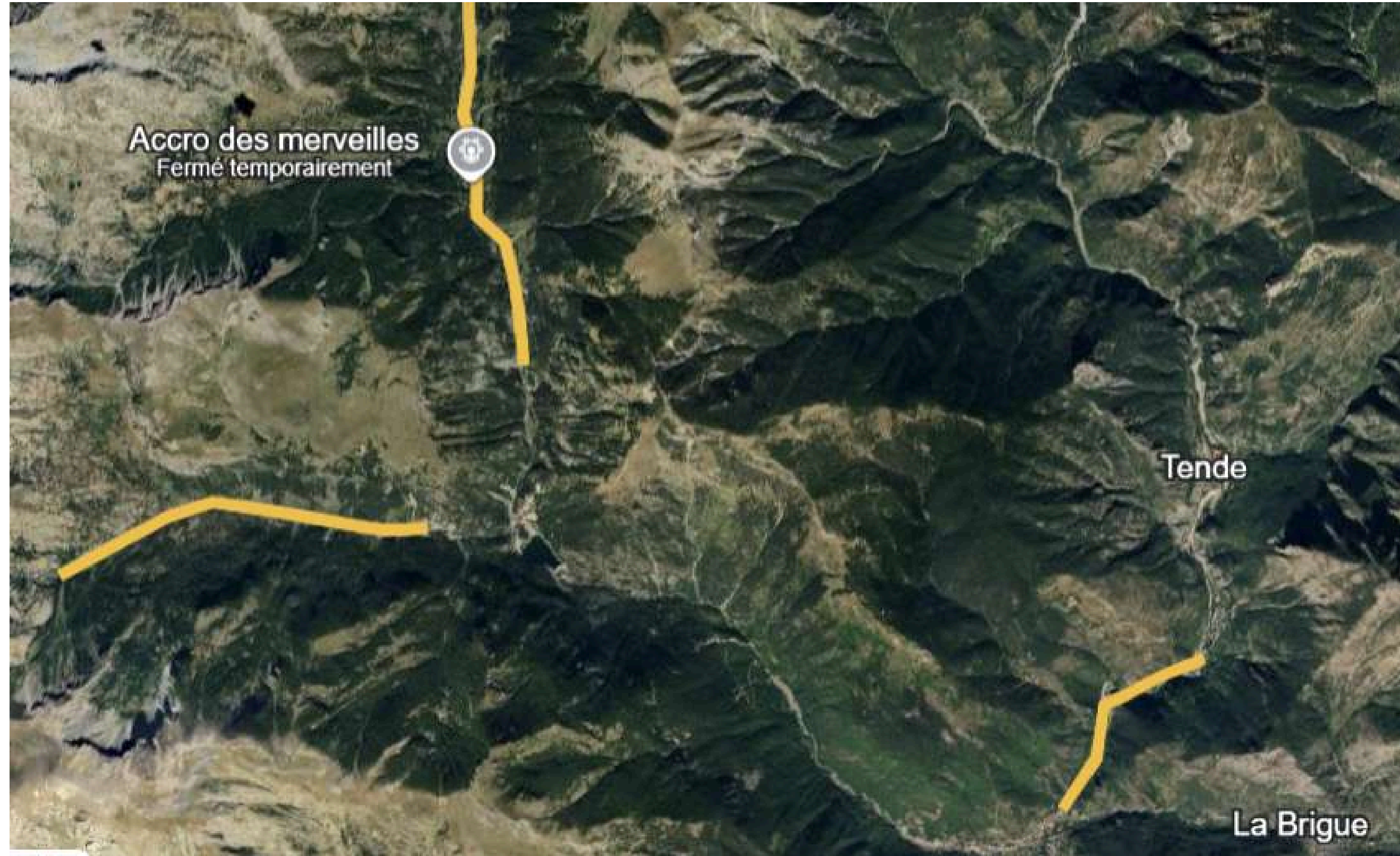


## Déroulement de la compétition (suite)

DIMANCHE 25 mai 2025		
6H30		Petit-Déjeuner
9H00-12H00		3ème manche
13H00		Pause déjeuner
14h00		Résultats définitifs



## Cartographie Générale du Parcours





## Hébergements

Nous vous invitons à contacter directement les offices de tourisme de la Vallée de la haute roya. Ils seront à même de vous indiquer le logement qui vous convient le mieux en fonction de votre demande.

### Office de Tourisme Communautaire Menton, Riviera & Merveilles

Adresse	Palais de l'Europe 8 avenue Boyer 06500 MENTON
Téléphone	04 83 93 70 20
Site	<a href="http://www.menton-riviera-merveilles.fr">www.menton-riviera-merveilles.fr</a>



## Frais d'inscription à la compétition

Les frais d'inscription sont collectés par la Fédération Française des Pêches Sportives Commission Mouche via les billetteries en place sur le site web de la commission Mouche.

---

## Frais de participation au repas, déjeuner/panier repas et carte de pêche

Compte tenu du format de compétition sur deux jours un supplément de **10 euros** sera demandé aux compétiteurs pour couvrir ses frais de petit déjeuner et repas et de son arbitre.

Nous proposons un repas de gala au prix de **25 euros** par personne si vous le souhaitez

Les réservations des repas devront être confirmées par mail à l'organisation **1 mois avant la date de la compétition-soit le 6 mai 2026**

Les cartes de pêche sur la partie de Tende seront offertes aux compétiteurs par l'association des pêcheurs de Tende.

La carte de pêche interdépartementale( club halieutique ) est nécessaire pour pêcher les secteurs d'entainement sur la Roya hors commune de Tende. .



## Règlement de la compétition

Pour cette compétition officielle, le règlement FFPS Mouche en vigueur s'applique. Les licences fédérales doivent être visées par le corps médical.

## Interdiction de pêche

Conformément au Règlement FFPS Mouche en vigueur, l'entraînement sur les secteurs de la compétition est interdit 6 jours francs avant le début de celle-ci pour les compétiteurs et arbitres de toutes divisions confondues. De ce fait, il est interdit de pêcher les secteurs de compétition à partir du :

**Dimanche 31mai**

Le cours d'eau de la Roya offre des possibilités d'entraînement. Vous pouvez consulter les parcours de pêche sur le site de l'AAPPMA de Breil-sur-Roya :

[aappmalapatraquedelaroya/les-parcours-de-peche/-la-forte](http://aappmalapatraquedelaroya/les-parcours-de-peche/-la-forte)

Attention : certaines zones restent interdites à la pêche en raison des dégâts causés par la tempête Alex. Il est donc conseillé de contacter directement l'AAPPMA pour obtenir des informations actualisées.

## Homologation des truites

La taille de capture sera de 18 cm sur les parcours de compétition. Tous les poissons sont comptabilisés dans la limite de 10 T( poissons inf à 18 cm) par rotation maximum.



## Contraintes sanitaires

Compte tenu de la proximité du parc du Mercantour , nous sommes dans l'obligation de contraindre les compétiteurs et arbitres à certaines obligations. Les épuisettes et les bottes de pêche devront être désinfectées avant la compétitions , un pédiluve sera mis à la disposition des compétiteurs pour éviter la contamination du milieu environnant.

Les compétiteurs, commissaires et arbitres devront être exemplaires en matière de respect de l'environnement.